



Cercle *JEUNE FRANCE*

Des Lettres, de l'Histoire, de la Politique de la France

"L'âme d'une nation ne se conserve pas sans un collège officiellement chargé de la garder."

Ernest Renan

[Accueil](#) / [Présentation](#) / [Notre équipe](#) / [Archives édito](#) / [Nous écrire](#) / [Liens](#)

Politique française

Éditorial

[Chronique nationale](#)
[Tribune européenne](#)
[Regard international](#)
[Libre opinion](#)

Lettres françaises

[Nos immortels](#)
[Langue française](#)
[Idées et réflexions](#)
[Critique littéraire](#)

Histoire de France

[Rois et serviteurs](#)
[Les Napoléon](#)
[Panthéon républicain](#)
[De Gaulle et le gaullisme](#)
[Patrimoine](#)
[Traditions et terroirs](#)

Notre bibliothèque

[Sélection du mois](#)
[Citation](#)
[Grands entretiens](#)

ARCHIVES

[Rois et serviteurs 1](#)
[Rois et serviteurs 2](#)
[Rois et serviteurs 3](#)
[Rois et serviteurs 4](#)
[Rois et serviteurs 5](#)
[Rois et serviteurs 6](#)
[Rois et serviteurs 7](#)
[Rois et serviteurs 8](#)
[Rois et serviteurs 9](#)
[Rois et serviteurs 10](#)
[Rois et serviteurs 11](#)
[Rois et serviteurs 12](#)
[Rois et serviteurs 13](#)

Si vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion, merci de nous le signaler par courriel.

La duchesse de Berry, légende et vérité

par *Daniel de Montplaisir*

La vie tumultueuse de Marie-Caroline de Bourbon des Deux-Siciles (1799-1870), duchesse de Berry a davantage passionné les historiens que celle de son fils le duc de Bordeaux, devenu en exil le comte de Chambord mais demeuré, aux yeux de sa mère, le roi Henri V dépossédé de son trône. Toute l'existence de la princesse se prête en effet à une trame romanesque, dont Walter Scott a pu rêver et à laquelle Chateaubriand a participé. Depuis une centaine d'années, plusieurs dizaines de biographies lui ont été consacrées, dont la dernière, celle de Laure Hillerin, est de toute première qualité, s'appuyant notamment sur de nombreux et instructifs documents inédits.¹



La duchesse de Berry en robe de velours bleu par Elisabeth Vigée-Lebrun, 1824

Néanmoins, cette historienne de talent n'a pas, non plus que ses prédécesseurs, su mettre suffisamment en lumière ce que fut, pour Marie-Caroline, le combat de toute sa vie : rétablir son fils sur le trône de France, sans crainte de la gageure, sans peur de payer de sa personne, sans état d'âme sur le principe de légitimité. Nous savons que nos rois ne durèrent aussi longtemps que grâce à la présence à leurs côtés de serviteurs fidèles. La mère d'Henri V compte parmi ceux qui osèrent aller le plus loin dans la défense de leur cause.

Mais sa récente biographe a commis l'erreur de donner crédit à des racontars qui n'avaient d'autre but que de ruiner l'image de la branche aînée des Bourbons au profit de l'usurpation de la couronne de France par le duc d'Orléans. Il nous faut donc, une fois encore, remettre l'ouvrage sur le métier afin de dissiper la légende noire et de rétablir la vérité historique telle que nous avons eu la chance de pouvoir la découvrir et de la faire connaître.²

Rappelons d'abord brièvement les faits qui conduisirent l'impétueuse Marie-Caroline à se retrouver, en 1832, dans les chemins creux de Vendée pour tenter de soulever les régions de l'ouest contre la monarchie de juillet et d'y vivre des aventures qui enflammèrent les imaginations.

Née le 5 novembre 1798 au palais de Caserte, le Versailles napolitain, la fille du prince François, héritier du trône et futur roi des Deux-Siciles, passa l'essentiel de son enfance dans un demi-exil, celui que Bonaparte imposait à sa famille en occupant Naples sans pouvoir envahir la Sicile : la flotte de Nelson défendait les côtes. Revenue dans sa capitale après la chute de « l'ogre », l'éducation de la jeune princesse avait été quelque peu négligée et, sans ressembler à une sauvageonne, celle-ci avait pris très tôt l'habitude de vivre à sa guise et de penser par elle-même. Ce qu'elle découvre alors de Naples, misérable et dégradée après le « règne » du maréchal Murat, la conforte dans sa haine de la révolution.

Deux ans plus tard, l'ambassadeur de France, le duc de Blacas, fait savoir à son père que Louis XVIII la pressent pour épouser son neveu, le duc de Berry, seul prince Bourbon en état de donner un héritier au trône de France. Marie-Caroline devient ainsi duchesse de Berry le 17 juin 1816 et s'installe au Tuileries. L'avenir semble lui appartenir. Mais le ciel ne reste pas longtemps clémente. Le 13 février 1820, il tombe de nouveau sur la tête des Bourbons avec l'assassinat du duc de Berry. Mais le 29 septembre suivant, la duchesse donne naissance à « l'enfant du miracle » si bien chanté par Lamartine.³

Dix ans plus tard, la révolution de juillet chasse la mère et le fils, en même temps que Charles X et toute la famille royale. Marie-Caroline ne peut se résoudre à cet échec. Dès les premiers jours de l'exil en Angleterre, persuadée que les provinces françaises, totalement tenues à l'écart des émeutes qui ont fait tomber le trône, demeurent légitimistes, elle fomente le projet de les soulever contre le gouvernement de Louis-Philippe : au nom d'Henri V, l'enfant-roi légitime puisque son grand-père Charles X, espérant encore sauver la monarchie, avait abdicqué en sa faveur le 2 août 1830. Mais la dernière guerre de Vendée, allumée en mai 1832, s'éteint en juin : le temps n'est plus aux grands embrasements contre-révolutionnaires.

Arrêtée à Nantes et incarcérée à Blaye, la duchesse ne peut longtemps camoufler qu'elle est enceinte. Mais de qui ? Le 22 février 1833, moins de trois mois avant la naissance de son enfant, une fille prénommée Rosalie qui ne vivra que jusqu'en novembre, Marie-Caroline déclare s'être mariée secrètement à Rome, le 14 décembre 1831, avec le comte Hector Lucchesi-Palli, gentilhomme sicilien de la famille des princes de Campo Franco.

Dans les salons parisiens acquis à la monarchie de juillet, on refuse de la croire : le nouveau régime, qui éprouve beaucoup de mal à s'installer, tient son scandale pour discréditer celle à qui Charles X en exil a octroyé le titre de régente pour le compte de son fils ; il n'est pas question qu'il



y renonce. L'épicentre de la médisance se situe chez la comtesse de Boigne, maîtresse du chancelier Pasquier⁴ et langue de vipère chez qui on se repaît de toutes les intrigues du moment, avec pour cible favorite la famille et les amis de la Légitimité déchu. On y hausse les épaules d'un air entendu. La reine des Français, Marie-Amélie, tante de Marie-Caroline, verse des larmes de crocodile sur la prétendue légèreté de sa pauvre nièce.



La duchesse de Berry, par Thomas Lawrence

Mais rien ne permet d'infirmer les dires de cette dernière. Il faut donc voler au secours du plus fort et accabler la duchesse de Berry d'une accusation infamante dont les partisans d'Henri V ne se relèveront pas de sitôt. La comtesse de Boigne y met tout son cœur, bâtissant avec l'aide d'Alfred Cuvillier-Fleury, jeune précepteur ambitieux du duc d'Aumale, cinquième fils de Louis-Philippe, et ancien secrétaire de Louis Bonaparte quand il était roi de Hollande, une rocambolesque version du remariage de Marie-Caroline. Elle s'étale donc dans les *Mémoires* de la première, rédigés par le second.⁵ On peut ainsi la résumer : fantasque et irresponsable, sujette à la première lubie de passage, Marie-Caroline s'est faite engrosser dans un chemin creux de Vendée par l'un de ses partisans, peut-être ne sait-elle même pas lequel, à moins qu'il ne s'agisse d'une étreinte de rencontre. Pour la tirer d'embarras, la comtesse du Cayla, ancienne favorite de Louis XVIII et devenue celle du roi des Pays-Bas, Guillaume 1^{er}, s'est chargée de trouver un mari de complaisance, « nouveau Saint-Joseph » dit-on dans les cercles parisiens élégants où l'anticléricalisme est de nouveau à la mode. Elle a choisi pour cela Hector Lucchesi-Palli, attaché à l'ambassade du royaume de Naples à La Haye. Comment l'a-t-elle convaincu ? En lui promettant le remboursement de ses monstrueuses dettes de jeu grâce à la cagnotte constituée à Londres par les Bourbons en exil et, expliquera bien plus tard Pierre Péan afin de faire bon poids, provenant en grande partie du trésor de guerre de la Kasbah d'Alger.⁶ Rien de cela ne bénéficie du moindre commencement de preuve. Les *Mémoires* de la comtesse de Boigne, unique source écrite de cette thèse, fourmille d'incohérences et d'impossibilités : « Mme du Cayla, écrit-elle, se rendit en Italie et, grâce au désordre existant dans les registres de l'état civil, fit fabriquer un certificat de mariage dans un petit village du duché de Modène. » Pure affabulation : on serait bien en peine de nommer le dit village, à moins que Mme de Boigne ait ainsi appelé la ville de Rome ... Elle n'en sait pas davantage sur la date du mariage, ce qui ne l'empêche nullement d'affirmer qu'à ce moment qu'elle ignore, le comte de Lucchesi-Palli se trouvait à La Haye. Silence également sur le nom du prêtre qui a officié. En vérité, la comtesse de Boigne ne sait rien, elle en est réduite à des suppositions faites de bric et de broc : voilà ce que des historiens ont longtemps regardé comme une source certaine ! Enfin, la comtesse du Cayla, revenue vivre ses vieux jours dans son château de Saint-Ouen, a toujours nié la moindre implication dans cette affaire. Il faut préciser qu'elle fut une des plus belles femmes de son temps, qu'elle avait été l'égérie de deux rois, qu'elle méprisait tout ce qui était sorti de la révolution de 1830, qu'elle avait quatre ans de moins que la comtesse de Boigne : quatre motifs suffisants pour que celle-ci la détestât.

En face de quoi, Marie-Caroline a produit la copie d'un acte authentique, signé par le père Jean-Louis Rozaven, un jésuite très connu à l'époque et qui se trouvait effectivement à Rome en même temps que la duchesse de Berry et son futur époux. Ceux-ci se connaissaient depuis longtemps. Lors de la visite en France des souverains de Naples, en mai 1830, on avait remarqué l'admiration que portait Hector à Marie-Caroline et dont il ne faisait pas mystère. C'est tout naturellement qu'après la chute de Charles X, il proposa ses services à celle qui entendait relever le flambeau de la Légitimité. En sa qualité de diplomate, il l'aïda notamment à solliciter l'aide de plusieurs cours d'Europe, dont le



anonyme

Saint-Siège et les Pays-Bas. Dans ses *Souvenirs*, le comte Léon de Rochechouart, qui l'a côtoyée presque quotidiennement à La Haye, atteste de la fascination exercée par la belle princesse napolitaine sur le jeune sicilien et de quelques mystérieux voyages que celui-ci fit alors en France.⁷ Il ne se lassait pas de vanter le courage de la mère d'Henri V, de proclamer la justesse de sa cause, de se dire prêt à mourir pour elle. Visiblement, il était amoureux mais avait reçu l'ordre de ne pas en dire davantage sur leurs relations. Car la duchesse de Berry est régente de France, elle tient son titre de Charles X qui peut le lui ôter à tout moment et elle ne compte pas que des amis dans l'entourage du vieux roi. Le principal conseiller de celui-ci, le duc de Blacas, celui-là même qui avait demandé sa main pour le duc de Berry, la déteste. La révélation d'un mariage inégal et célébré sans autorisation préalable du chef de famille lui fournirait l'argument décisif pour démettre Marie-Caroline de ses fonctions et, peut-être même, la priver de l'autorité maternelle sur son fils : qui accepterait, parmi les royalistes français, que le jeune Henri V fût élevé par un obscur comte sicilien ?

La Duchesse de Berry partant en exil pour l'Ecosse,

Mais si la duchesse de Berry est à ce point pénétrée de son rôle historique qu'elle a risqué sa vie au nom d'Henri V, comment a-t-elle pu, lors d'un séjour à Rome, se marier ainsi à la sauvette ? Encore que le cardinal Louis-François-Auguste de Rohan Chabot, alors exilé de la France julletiste qu'il condamne, eût présidé à la cérémonie.⁸ Aucun document écrit ni aucun témoignage ne permet de répondre à cette question. Mais on peut avancer une hypothèse plausible : Marie-Caroline est à Rome où elle cherche des alliés pour sa cause, elle vient d'essuyer un refus cinglant de son frère le roi des Deux-Siciles, sa situation est précaire, elle se sent seule, séparée de ses enfants vivant à Holyrood en Ecosse auprès d'un Charles X épuisé et entouré de vieillards qui « tisonnant les siècles au coin du feu, enseignent à l'enfant des jours dont rien ne ramènera le soleil » selon la terrible formule de Chateaubriand.⁹ A trente-trois ans, elle

est encore une jeune femme pleine de sève et de désirs. Elle n'a probablement pas connu d'homme depuis longtemps, même si des ragots lui prêtent de mystérieux amants, que personne n'a jamais vus, l'indispensable Mme de Boigne allant même jusqu'à évoquer des grossesses secrètes. Ce que l'on sait de sa vie avec le duc de Berry a laissé le souvenir d'une amoureuse ardente. Hector est là. Plus jeune qu'elle de huit ans, elle ne voit plus en lui un gamin mais un jeune homme séduisant, qui l'admire, la conseille et l'épaula. Elle tombe dans ses bras. Ardente mais femme de principe, elle ne ferait « œuvre de chair qu'en mariage seulement ». Tout semble dit mais, pour probable qu'elle soit, il ne s'agit encore que d'une supposition.

La thèse du mariage réel se soutenant donc au moins aussi bien que l'abracadabrante hypothèse de Mme de Boigne, toute la lumière serait faite dès lors qu'on aurait entre les mains, s'il existait, l'acte original de mariage d'Hector et de Marie-Caroline. Les documents jusqu'ici produits ne pouvaient suffire à faire foi puisqu'il ne s'agissait que de copies, en l'occurrence celle qui fut confiée au comte de Montbel pour qu'il la montre à Charles X.¹⁰ Notons en passant que, contrairement à ce qui fut souvent dit, le roi ne contesta nullement la véracité du document qu'on lui présenta. Mais il s'offusqua de ce que sa belle fille, comme elle-même le redoutait, se fût remariée sans son consentement. Dès lors, il ne voulut plus entendre parler d'elle et la priva de ses enfants jusqu'au lendemain de la majorité d'Henri, le 29 septembre 1833. Blacas ne l'appela plus autrement que « la femme Lucchesi ».

C'est pourquoi, il y a trois ans de cela, le père dominicain Augustin Pic nous proposa de procéder aux recherches nécessaires dans les archives du Grand Vicariat de Rome. Si l'acte de mariage s'y trouvait à la bonne place, le soupçon de falsification devenait impossible à soutenir, sauf à douter de la sincérité de tous les registres paroissiaux du monde. Le document original l'y attendait. Il ne pouvait, de toute évidence, résulter d'un faux réalisé *a posteriori*. Sa découverte permit, au surplus, d'authentifier les copies ayant déjà circulé, notamment celle transmise par le comte de Montbel : leur texte et leur graphisme sont rigoureusement identiques à l'original.

Comment, dès lors, peut-on encore écrire qu'un telle découverte ne prouve rien et continuer d'accréditer les hypothèses on ne peut plus fumeuses de la vieille courtisane louis-philipparde en manque de notoriété tardive ? Laure Hillerin ne s'y trompe d'ailleurs pas, rappelant que Mme de Boigne cultivait la médisance sans jamais apporter de preuves à ses dires et qu'elle haïssait la duchesse de Berry. Pourquoi, alors, continuer à regarder ses *Mémoires* factices, fruit d'un travail de « nègre » à visée politique, comme une source historique ?

Pourquoi aussi nier l'authenticité d'un certificat de mariage dûment enregistré et archivé et accorder, en revanche, du crédit à une lettre qui « aurait » figuré dans les archives du prince de Beauvau-Craon, qui « aurait » été écrite par Mme du Cayla, le 13 avril 1833, et qui a tout bonnement disparu : « elle n'est plus consultable aujourd'hui » précise un peu naïvement Laure Hillerin.¹¹ Or, c'est le seul élément, en dehors des *Mémoires* de Mme de Boigne, censé comporter l'indication d'un mariage truqué entre Hector et Marie-Caroline. Voilà en vérité une singulière manière de conduire une recherche historique : les documents classés au grand Vicariat de Rome sont des faux du moment que les dément une lettre privée que personne ne peut plus tenir entre ses mains !



Arrivée d'Emigrés et de la duchesse de Berry en France, par Carle Vernet.

Enfin, selon les mêmes historiens, puisque le comte de Lucchesi-Palli n'est pas le père de « l'enfant de la Vendée », il faut en trouver le véritable géniteur. Une fois encore, on s'inspire des élucubrations de Mme de Boigne mais pour conclure qu'elles n'apportent rien de probant ... Du coup, la dernière biographe de Marie-Caroline lance une piste nouvelle : la princesse aurait effectué, au moment de la conception de sa fille, un voyage secret aux Pays-Bas, non pour y rencontrer Lucchesi-Palli mais son véritable amoureux, le marquis Ludovic de Rosambo, gendre de Mesnard, le fidèle écuyer de la duchesse. Pourquoi lui ? Parce qu'un document anonyme et datant de ... 1902, récemment retrouvé dans des archives de famille, fait allusion à ce voyage, et qu'une note, ajoutée à celui-ci en...1924, mentionne le nom de Rosambo comme père de l'enfant de Blaye. Avec une candide honnêteté, Laure Hillerin précise toutefois que l'on ne rencontre que rarement ce nom dans l'entourage de Marie-Caroline et que, s'il fréquentait le château de Rosny, la résidence d'été de la princesse sur les bords de Seine en aval de Paris, avant 1830, s'il se rendit effectivement à Massa, ville du duché de Modène d'où la duchesse de Berry préparait son débarquement en France, on perd ensuite sa trace. Nous ne savons pas s'il prit part à l'équipée vendéenne, et rien de ses allées et venues par la suite. Son nom ne figure ni dans les archives de Nantes, ni dans les archives privées qui répertorient les conspirateurs et leurs noms de code. Et, cerise sur le gâteau, « le seul indice d'une liaison possible entre Ludovic et Caroline est fourni par la comtesse de Boigne, écho de toutes les médisances. »¹² On croit rêver ! En somme, n'importe qui, du moment que Mme de Boigne en parle, peut être le père de l'enfant de Blaye sauf, bien sûr, Lucchesi-Palli. Etonnante inversion de la charge de la preuve : ce serait à ceux qui produisent un acte authentique de démontrer sa validité et non à ceux qui se basent sur des racontars de vérifier le fondement de ces derniers !

Pourquoi, chez certains historiens, une telle persévérance à vouloir prouver l'improbable et à persister dans l'erreur ? Oscar Wilde nous fournit un début de réponse : « Rien n'est plus difficile à abattre qu'une idée reçue, surtout lorsqu'elle est fautive. » n

1. Laure Hillerin, *La duchesse de Berry, l'oiseau rebelle des Bourbons*, Flammarion 2010.

2. Voir Daniel de Montplaisir, *Le comte de Chambord, dernier roi de France*, Perrin 2008, p 144 et s. ; et *L'honneur retrouvé de la duchesse de Berry*, Historia n° 734 de février 2008.

3. Alphonse de Lamartine, *Ode pour la naissance du duc de Bordeaux*, quinzième des *Méditations poétiques*, Jules Boquet 1826.

4. Etienne-Denis Pasquier, né en 1767, fut préfet de police sous l'Empire, Garde des Sceaux sous la deuxième Restauration, président de la Chambre des députés puis ministre des Affaires étrangères. Il se rallia à la monarchie de juillet dès 1830, laquelle fit revivre pour lui, en 1837, le titre de chancelier de France.

5. *Mémoires de la comtesse de Boigne, Récits d'une tante*, Mercure de France 1971, réédition de 1999, tome II, p. 448 et s. ; Alfred Cuvillier-

- Fleury, *Journal intime*, Plon 1889, tome II, p.61 et s.
6. Pierre Péan, *Main basse sur Alger, enquête sur un pillage, juillet 1830*, Plon 2004.
7. Général-comte de Rochecouart, *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Plon 1892, p. 519 et s.
8. Selon Hippolyte Thirria, *La duchesse de Berry (S.A.R. Madame)*, Plange 1900, p. 234. Rohan, archevêque de Besançon, avait été fait cardinal par Pie VIII le 5 juillet 1830 et avait refusé de rentrer en France après les « Trois glorieuses ».
9. *Mémoires d'Outre-Tombe*, Gallimard, bibliothèque de La Pléiade 1951, tome II p. 850.
10. Hippolyte Thirria, op. cit., en reproduit un texte dactylographié, tandis qu' Edmond Dupland, dans *Marie-Caroline, duchesse de Berry*, France-Empire 1996, en fournit un fac-similé, p. 457.
11. Laure Hillerin, op. cit. p.429.
12. Ibid. p. 435.

